

LES

# Clochers



DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

№20

Mai 2025



## André Trottet

# 30 ans de mandat !

### SOMMAIRE

Editorial	2	Etang du Chédouet	7	France 2 à Villeneuve	12-13
Vœux du Maire	3	Sentinelles de la forêt	7	Chassé - Lignièrès	14-15
France Service	4	Sports et Loisirs	8	La Fresnaye/Chédouet	16
Maison médicale	4	Gén. Mouvements	9	Montigny	17
Urbanisme	5	Ecole Publique	10	St Rigomer des Bois	18-19
Nature	6	Floki, le viking - MAM	11	Roullée	20

## EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve-en-Perseigne

*Il y a trois ans, le gymnase était inauguré. Aujourd'hui, plus de 600 personnes l'utilisent chaque semaine, sur 70 heures de créneaux. C'est un beau succès. Ce sont une douzaine de sports qui y sont pratiqués. L'animation hand-ball devrait repartir à la rentrée et le tennis de table va pouvoir se pratiquer. Actuellement, en raison de travaux dans son gymnase, le club de basket-ball de St Germain du Corbéis est accueilli dans notre gymnase pour l'entraînement le mercredi soir et le samedi après-midi pour ses matchs à domicile.*

*Nous sommes résolument ouverts sur l'extérieur. Nous souhaitons continuer à développer la pratique sportive, avec la mise en place d'un pass licence dont vous trouverez les conditions en page 9.*

*Plusieurs personnes seraient intéressées par un accueil de loisirs 3-6 ans. A l'heure actuelle nous n'avons pas ce service qui est entre l'accueil des 0-3 ans de la maison d'assistantes maternelles et l'accueil de loisirs des + de 6 ans. Nous sommes en réflexion pour proposer ce nouveau service, qui pourra se mettre en place à la condition que la participation de la commune soit réduite et où le financement principal serait constitué des aides de la petite enfance de la CAF, et de la participation financière des parents. Les parents intéressés doivent se signaler auprès des services de la mairie.*

Bulletin municipal semestriel  
élaboré par la commission communication-information

Directeur de la publication: André Trottet  
Conception graphique et mise en page: Chantal Patras  
Impression: Auffret-Plessix - 72600 Mamers

*Le compte administratif 2024 et le budget primitif 2025 ont été votés à l'unanimité, par tous les membres du conseil municipal: 23 sur 23. La baisse de 5% sur les taxes foncières, décidée en 2024, continue de s'appliquer en 2025.*

*Une part importante de la population active, en France, dépend de l'État, directement ou indirectement. Toute tentative d'attaquer un pan de la dépense publique se heurte à un mur. La dépense publique est considérée en France, comme bonne en soi, car elle est associée à la solidarité et la redistribution, et ce à un niveau rarement atteint dans le reste du monde. Ce n'est pas une mauvaise chose, mais encore faut-il veiller à son efficacité.*

*Mais aujourd'hui, c'est avant tout le fonctionnement de l'État qui pose problème, avec son administration pléthorique; non seulement elle ne diminue pas, mais elle continue à augmenter. Il ne faut pas demander aux services de l'État de se réformer de l'intérieur: ils ne sont pas formatés pour cela. Il faudra non pas une réforme, mais une véritable révolution pour réduire la principale raison de la progression de notre dette.*

*A reculer sans cesse, c'est avancer un peu plus vers une tutelle du pays, auprès des organismes internationaux: la Banque Européenne, la Banque mondiale ou le FMI.*



Dans le cadre d'un premier emploi ou d'un stage, nous sommes régulièrement sollicités par des jeunes pour savoir si des particuliers ont des chambres à disposition. Cette formule plus économique peut faciliter l'insertion des jeunes.

Merci de nous informer de cette possibilité locative.

## à 16 ans, pensez au Recensement Citoyen

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune. Il faudra fournir les documents suivants:

- carte nationale d'identité ou passeport valide,
- livret de famille à jour,
- justificatif de domicile.



Le stand de Villeneuve à «Ornexpo»

FOIRE  
D'ALENÇON  
ORNEXPO

Du 27 février au 3 mars 2025

# Voeux du Maire, André Trottet

Le samedi 11 janvier dernier, la cérémonie des vœux fut l'occasion de fêter les 30 ans de mandat d'André Trottet; une première pour cette cérémonie qui a eu lieu au gymnase réunissant environ 400 personnes.

Dans un premier temps, André Trottet a dressé le bilan de l'année écoulée :

- la fin des travaux d'aménagement des bourgs de Lignéres la Carelle et Saint Rigomer des Bois,
- l'achèvement de la voirie du lotissement « des Pommiers »,
- les travaux de protection des rives de l'étang du Chédouet ainsi que la mise en place des panneaux pour le parcours pédagogique.
- l'aménagement pour sécuriser le carrefour « des Brosses » à Saint Rigomer des bois.
- l'acquisition d'un logiciel pour la gestion des 5 cimetières,
- l'accord du permis de construire pour la maison de santé pluridisciplinaire,
- le projet de construction de 6 logements pour personnes âgées avec Sarthe Habitat.

Ce fut l'occasion également de fêter les 10 ans de la mise en place de la commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne.

Puis, des élus ont retracés la carrière d'André Trottet qui a su dynamiser et mettre en valeur notre commune depuis 30 ans :

- en 1996: création de la communauté de Commune du massif de Perseigne,
- en 2001 : ouverture du Musée du vélo avec la collaboration d'Yvan Bonduelle, collectionneur passionné.
- en 2008: mise en place de l'échangeur 2x2 voies sur la RN12,
- en 2009: réhabilitation de la maison des services publics et de l'agence postale dans l'ancien presbytère de la Fresnaye sur chédouet,
- en 2014: aménagement du centre-bourg et des commerces,
- en 2015: création de la commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne; André Trottet devient maire de la commune,
- en 2017: entrée dans la CUA (Communauté Urbaine d'Alençon),
- en 2021: création de MAM (maison d'assistantes maternelles),
- en 2022: labellisation de la maison des services publics qui devient «Maison France Services».
- le 21 mai 2022: inauguration du gymnase.

Ce bilan s'est terminé par la présentation d'une plaque baptisant le gymnase au nom «d'André Trottet», nom que l'ensemble du conseil avait choisi afin de lui rendre hommage. André Trottet a mené durant 30 ans tous ces projets avec un nombre incalculable d'heures de travail et beaucoup de combats pour les réussir, avec une multitude d'échanges et de relations humaines.

*« Par amour de ton territoire, ses habitants, sa faune, sa flore, sa forêt, tu as su amener un bataillon de femmes et d'hommes engagés pour faire grandir notre village »* ont souligné les élus dans leur hommage.

Actuellement, André Trottet souhaite avancer pour la construction de la maison de santé pluridisciplinaire après avoir obtenu le permis de construire. C'est un très gros projet pour 2025.



M. Compain, préfet de la Sarthe, M. Spooner, sous-préfet de Mamers, M. Grelier, député, M. Vogel, sénateur, M. Le Mener, président du conseil départemental de la Sarthe, M. Pueyo, président de la CUA, M. Beauchef, maire de Mamers et conseiller départemental, Mme Nicolas-Liberge, conseillère départementale, Mme Labelle, remplaçante de M. Beauchef au conseil départemental, et les représentants de la gendarmerie de Mamers assistaient à cette cérémonie des vœux.

Une pluie de médailles fut offerte à André Trottet : la médaille du Sénat, la médaille d'honneur de l'assemblée nationale, la médaille préfectorale échelon vermeil de l'engagement communal, et la médaille du Département. Grâce à sa ténacité et à sa persévérance, André Trottet a su dynamiser et défendre les intérêts de notre commune pour la faire évoluer et apporter un bien-être à ses habitants. Cette honorable manifestation s'est clôturée par un traditionnel vin d'honneur.

**Un grand merci.**



Photos: Alain Neveu

Les conseillers de l'espace France Services peuvent vous apporter une aide de premier niveau sur les démarches concernant les partenaires suivants :

- Finances Publiques (impôts)
- CAF
- CPAM
- MSA
- France Travail (ex Pôle Emploi)
- Ma Prime Renov'
- France Titres (ex ANTS) : cartes grises et permis de conduire
- CARSAT (Assurance Retraite)
- Identité Numérique
- Point Justice
- Chèque Energie



À partir de mars 2025, le montant net social sera automatiquement prérempli sur toutes les déclarations trimestrielles des bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité.

Les bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité n'auront plus besoin de remplir eux-mêmes la ligne correspondant à leur salaire

et/ou celle correspondant à leurs revenus de remplacements (allocation chômage, indemnités journalières de sécurité sociale, pension d'invalidité ou de retraite, etc.). Ces lignes seront préremplies avec le montant net social qui aura été transmis par l'employeur ou par l'organisme versant des prestations sociales.

Jusqu'à présent, il était demandé de déclarer les ressources sur le mois de perception sur le compte bancaire. Désormais, les ressources prises en compte correspondent à la date de versement par l'employeur (ou l'organisme social) et non plus à la date de perception par l'utilisateur.

**À savoir :** la déclaration de tous les autres types de ressources (revenus des travailleurs indépendants, revenus perçus à l'étranger, pensions alimentaires, dons et secours...) reste obligatoire et à compléter par l'utilisateur.



**La mission locale d'Alençon met à disposition des véhicules** tels que vélos, scooters, trottinettes, draisennes et voitures AMI (sans permis). Ce service peut être proposé (sous conditions) aux jeunes de Villeneuve en Perseigne rencontrant des problèmes de déplacement, et ne pouvant y faire face financièrement. La mission locale accompagne les personnes de 16 à

25 ans, ou 30 ans si RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) non scolarisés pour les aider dans leur insertion sociale et professionnelle (recherche d'emploi ou de formation,...). Ils peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé avec des conseillers spécialisés. L'accompagnement est possible jusqu'à la veille des 26 ans ou des 31 ans (RQTH).

Pour tout renseignement sur le prêt de véhicules, veuillez contacter « l'atelier MOB » : 59 rue Saint Blaise - 61000 ALENCON  
Tel : 06 83 359 359

Mail : atelier.mob@orange.fr

**L'espace France Services a sélectionné pour vous quelques sites internet utiles pour vos démarches quotidiennes :**

- Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193)
- Plateforme officielle pour une information complète sur vos démarches administratives en France : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Accédez à vos droits sociaux en matière de santé, famille, logement, retraite, solidarité et emploi. Consultez, simulez et effectuez vos démarches en ligne : [www.mesdroitssociaux.gouv.fr](http://www.mesdroitssociaux.gouv.fr)

**INFORMATION IMPORTANTE**



Compte tenu de l'adoption tardive de la loi de finances pour 2025, le calendrier d'envoi des chèques énergie sera décalé au second semestre 2025.

L'équipe France Services est constituée de Madame Myriam Leclerc et Madame Mandy Laisné. La prise de rendez-vous est nécessaire au 02 72 88 02 70.

Lundi : 10h – 13h  
Mardi : 13h30 – 17h  
Mercredi : 13h – 18h  
Jeudi : 10h – 12h30 et 13h30 – 17h  
Vendredi : 9h30 – 12h30 et 13h30 – 17h

## MAISON MEDICALE PLURIDISCIPLINAIRE

Le permis de construire de la Maison de Santé a été obtenu le 26 novembre 2024, après avoir été déposé au service de l'urbanisme de la Communauté Urbaine d'Alençon, le 6 août 2024.

Pour ce type de dossier la durée de l'instruction a été courte, sachant que les responsables de l'urbanisme de la CUA souhaitaient nous donner une réponse rapide sur ce dossier.

Notre architecte, M. Frédéric Barbier, a préparé le marché public auprès des entreprises pour la construction. Le conseil municipal du 17 mars 2025 a validé les 14 lots de travaux, pour lesquels il y a eu 80 réponses. Tous les lots ont été retenus pour un montant inférieur à l'estimation de base. Les travaux doivent commencer 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai 2025.

Le projet de la pharmacie est actuellement bloqué par l'ARS. Le zonage des espaces fragiles en matière de pharmacie devait être publié au 1<sup>er</sup> février 2025, ce qui n'a pas été fait. Nous avons demandé un entretien auprès de la ministre de la santé, par l'intermédiaire de notre député Jean-Carles Grelier.

### Entreprises retenues dans le cadre du Marché Public et enveloppe financière

Nature des travaux	Nom de l'entreprise	Prix HT
Terrassements - VRD	TTA - 61320 JOUE DU BOIS	127 749,68
Gros œuvre - Plancher	SOMARE - 72 CHERREAU	218 007,70
Charpente-Bois	BEQUET - 61 COURGEON	28 569,00
Couverture - Etanchéité - Bardage	SOPREMA - 72 CHAMPAGNE	110 000,00
Menuiseries extérieures Aluminium	SPBM - 72 ARCONNAY	128 195,00
Enduits extérieures	FOURMY 61 SEES	25 000,00
Menuiserie intérieures bois	MENUISERIE CHAUVIN - 72600 VILLENEUVE-en-PERSEIGNE	61 022,00
Doublages - Cloisons - Plâtrerie	COIGNARD - 72 LE MANS	69 499,64
Carrelage - Faïence	SRS - 41 BLOIS	17 954,41
Faux plafonds	QUALIPROFIL - 61 St GERMAIN du CORBEIS	30 363,93
Peintures - Sols collés	GAGNEUX DECORS - 61000 ALENCON	32 971,69
Plomberie - Sanitaires - Chauffage	PAYEN - 72 170 BEAUMONT sur SARTHE	79 650,00
Electricité	HATTON - 72 650 St SATURNIN	75 000,00
Plantations	FC PAYSAGES 72600 MAMERS	13 425,32
	<b>TOTAL</b>	<b>1 017 408,37</b>
	<b>TVA 20%</b>	<b>203 481,67</b>
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 220 890,04</b>

# CENTRE DE DÉCHETS



La Commune de Villeneuve en Perseigne dépend de deux sites de déchets gérés par la Communauté Urbaine d'Alençon :

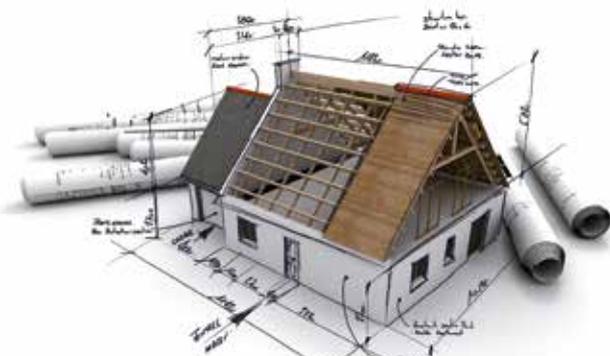
- Zone Artisanale Le Coudray, rue St Blaise à Arçonay (72610)
- Rue Nicolas Appert à Alençon (61000)

Une carte d'accès (une par foyer) est nécessaire pour y accéder. La première carte est gratuite.

Pour plus d'informations, connectez-vous au site de la CUA : [www.cu-alencon.fr/la-cua-a-votre-service/tout-savoir-sur-les-dechets/dechetteries-centre-de-valorisation/](http://www.cu-alencon.fr/la-cua-a-votre-service/tout-savoir-sur-les-dechets/dechetteries-centre-de-valorisation/)

Vous pouvez aussi contacter le Service Déchets Ménagers 26, rue Balzac - 61000 Alençon

Numéro vert : 0 800 50 89 81 (appel gratuit)



## Liste des formulaires Cerfa, au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 Autorisations d'Urbanisme

Référence du cerfa	Intitulé de la demande et explications
13410*12	Certificat d'Urbanisme
16702*01	Déclaration préalable – constructions et travaux non soumis à permis de construire. <i>Ex :abri de jardin, petite extension, menuiseries etc.</i>
16703*01	Déclaration préalable installations et aménagements non soumis à permis d'aménager <i>Ex : division en vue de construire</i>
16700*01	Modification d'une autorisation délivrée en cours de validité ou de régularisation DP – PC – PA <i>Le formulaire est identique pour toute demande de modification Possibilité de modifier une DP depuis le 01/01/2025</i>
16701*01	Transfert d'une autorisation délivrée en cours de validité DP – PC – PA <i>Le formulaire est identique pour toute demande de transfert.</i>
13409*15	Permis de construire <i>Ex : pour les personnes morales, pour des projets d'immeubles, de bureaux, d'entrepôts etc.</i>
13406*15	Permis de construire une maison individuelle et/ou ses annexes <i>Ex : Pour tout ce qui rattache une habitation (maison, annexe, piscine si bassin supérieur à 100 m<sup>2</sup> ou abri supérieur à 1,80m etc)</i>
16297*03	Permis d'Aménager
13405*13	Permis de démolir
13407*10	Déclaration ouverture de chantier
13408*12	Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

## Les jardins du cheval d'O Pension et Ferme pédagogique

Sophie et Renaud se sont installés à la Daverie, à La Fresnaye sur Chédouet, pour transformer l'ancienne ferme en lieu d'accueil pour chevaux en pension à l'année avec 9 box et une carrière à disposition. Les propriétaires sont libres d'accès pour s'occuper de leur monture.

En parallèle, pour accompagner le bien-être animal, Sophie utilise les plantes grâce auxquelles elle peut soigner différents maux comme l'arthrose avec de l'harpagophytum ou d'autres pathologies. Leur grand projet pour l'été 2025, est l'ouverture au 1<sup>er</sup> juillet du domaine en tant que ferme pédagogique avec son jardin d'agrément. La visite s'étend sur une surface de 4 hectares où les animaux tels que alpagas, chèvres, moutons, ânes, chevaux, poneys, poules, paons, lapins, cochons d'inde et vaches Highlands sont en complète liberté.

De plus, les visiteurs pourront découvrir le jardin d'agrément avec beaucoup de plantations à venir (fruitiers, différentes espèces florales, jardins paysagers...) qui nécessiteront un peu de temps afin de parvenir à maturité.

Le site est ouvert à tout public (particuliers, centres aérés, écoles, comités d'entreprise...). Sophie et Renaud vous accueilleront tous les jours l'été de 10h à 18h.



## Fermeture du réseau Cuivre

Le réseau cuivre sur lequel s'appuient le téléphone, Internet et la télévision va progressivement disparaître au profit de la fibre optique.

En tant que propriétaire de ce réseau qui a atteint aujourd'hui ses limites en terme de débit, Orange va opérer cette fermeture en différentes phases sur notre département pour cesser en 2030 dans notre Commune. C'est pourquoi, entreprises ou particuliers, contactez dès que possible votre opérateur qui vous proposera un abonnement en fonction de vos besoins pour vous raccorder rapidement à la fibre. L'opérateur commercial que vous aurez choisi entrera en relation avec SARTEL, gestionnaire du réseau pour réaliser votre raccordement.

Pour éviter un engorgement auprès des opérateurs et une rupture de services, anticipez en contactant dès maintenant un opérateur de votre choix ou SARTEL au 0 800 800 617 et vérifiez votre éligibilité à la fibre optique sur le site de [www.sartel.fr](http://www.sartel.fr)

## Un projet de plantation ?

Déposez un dossier de candidature près du Parc naturel Régional Normandie-Maine.

### Qui peut obtenir cette aide ?

Pour pouvoir bénéficier de l'aide à la plantation (subventionnée à 80%), vous devez :

- être une collectivité, un agriculteur (avec l'accord du propriétaire si l'exploitant n'est pas propriétaire), un habitant ou une association ;
- avoir un projet de plantation de haie bocagère compris entre 150 et 1000 mètres linéaires (ml) sur le territoire du Parc et du Géoparc.

### Comment participer ?

Téléchargez le bulletin de participation sur le site web du Parc et Géoparc : [www.parc-naturel-normandie-maine.fr/aide-a-la-plantation.html](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/aide-a-la-plantation.html) et retournez le, complété, avant le 20 juin 2025 au Parc et Géoparc par mail ou voie postale.

Mi-juillet, un jury de sélection se réunira pour analyser les candidatures.

### Contact

Anouk LEPREVOST

02 33 81 75 79 ou 06 86 40 31 41

Mél : [anouk.leprevost@parc-normandie-maine.fr](mailto:anouk.leprevost@parc-normandie-maine.fr)



### En pratique

Pour chaque projet, les haies seront constituées d'essences locales adaptées aux conditions pédoclimatiques.

Les essences seront variées afin d'étaler les périodes de floraison et de fructification et constitueront à terme trois strates de végétation (arbustes, arbres intermédiaires et arbres de haut-jet).

Un paillage de bois déchiqueté issu d'une gestion durable du bocage sera mis en place (10 cm d'épaisseur) pour maintenir l'humidité aux pieds des plants et limiter la concurrence herbacée les premières années.

Les haies avec arbres de haut-jet seront plantées à au moins 2 mètres des limites de propriété (si accord signé du voisin, cette distance pourra être réduite).

Il est également possible de planter sur deux rangs afin de renforcer les bienfaits des haies, notamment en terme d'accueil de biodiversité.

## « Classe Climat »

### Le projet pédagogique et des solutions

En lien avec le projet pédagogique « Classe Climat » de l'Ecole Publique du Massif de Perseigne, un dispositif pédagogique impliquant les enseignants de l'Ecole, la Commune de Villeneuve en Perseigne ainsi que la CUA, a été conçu afin d'apporter des améliorations par rapport au changement climatique.

Des informations sur « Consommer Local », des visites de boulangeries bio par exemple, ainsi que des temps d'échange avec la Cuisine collective de la CUA ont été proposés aux élèves.

Différentes solutions ont été suggérées et réalisées :

- la création d'une aire de compostage ouverte aux habitants de Villeneuve,
- la mise en place d'un verger avec la plantation de Pommiers.

Pour l'installation d'un poulailler communal souhaité par les élèves, plus difficile à concevoir dans notre Commune, il a été décidé de proposer aux habitants de Villeneuve comme moyen de réduire les déchets l'acquisition de poules.

Sachant qu'une poule ingurgite 75 kg de déchets organiques par an, ce volatile est le meilleur allié écologique des communes.

Disponibles à partir du mois d'octobre 2025, vous aurez la possibilité d'acquérir deux poules pondeuses de réforme issues d'un poulailler.

Si vous êtes intéressés : renseignements à la mairie de la Fresnaye sur Chédouet au 02 43 97 80 15 ou par mail :

[mairie@fresnayechedouet.orange.fr](mailto:mairie@fresnayechedouet.orange.fr)



### Camille Clément nous informe...

Actuellement étudiante en deuxième année de Master GAED (Géographie, Aménagement, Environnement et Développement) parcours Territoires en transition à l'Université de Caen, je suis en stage d'avril à mi-septembre à Villeneuve-en-Perseigne pour rédiger le dossier de candidature TEN (Territoire engagé pour la nature).

Originaire de la Sarthe, j'ai effectué ma Licence de Géographie à l'Université du Mans où j'ai pu réaliser un premier stage de cartographie des forêts sur l'ensemble du département pour l'accessibilité des services de secours.

La reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature permet de valoriser les actions déjà mises en place en faveur de la biodiversité, et de développer celles à venir dans un plan d'actions de trois ans. La candidature est renouvelable après ces trois ans, le dossier 2026-2028 sera déposé à l'issue de mon stage, d'ici septembre 2025.

La reconnaissance TEN est plus développée en région Normandie qu'en Pays de la Loire.

En effet, seules les intercommunalités (communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine) peuvent postuler au TEN en région Pays de la Loire. En Sarthe, seuls Le Mans métropole et la communauté de communes

du Pays Fléchois sont reconnues TEN.

Pour le début de ce stage, je rencontre chaque maire délégué afin de découvrir les initiatives déjà en place, mais aussi les potentielles difficultés en termes de biodiversité ou d'aménagement du territoire. Je me rends également sur les exploitations agricoles de Villeneuve-en-Perseigne pour accompagner les agriculteurs dans des projets vertueux, éligibles à des financements.

L'objectif est de rencontrer une diversité d'acteurs, locaux et institutionnels, pour proposer un plan d'actions cohérent.

Le dossier de candidature Territoire engagé pour la nature comporte 4 chapitres, sur lesquels nous agissons :

- Améliorer ses connaissances sur l'état de la biodiversité du territoire
- Prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement du territoire



- Gérer, préserver et restaurer les continuités écologiques et les milieux naturels
- Entreprendre des démarches d'éducation citoyenne sur les sujets touchant à la biodiversité (sensibilisation des habitants, des enfants, du personnel communal...)

Ainsi, la collectivité, mais aussi les habitants, seront pleinement acteurs dans les actions en faveur de la biodiversité de leur territoire.



# L'étang de Chédouet

La nouvelle saison de pêche à l'étang de Chédouet est ouverte du 5 avril au 2 novembre 2025. Les membres de l'association sont à votre disposition pour la vente des cartes annuelles au prix de 50 euros, tous les lundis de 11h à 12h au chalet de l'Étang. Les cartes journalières, au prix de 5 euros, sont disponibles auprès des commerçants de la Fresnaye sur Chédouet.

Comme chaque année, l'association se charge d'effectuer un repoissonnement en tanches, carpes et brochets. Afin de préserver la faune de ce beau site, nous remercions par avance les promeneurs et les pêcheurs de bien vouloir respecter le règlement. Nous vous souhaitons d'agréables moments autour de l'étang de Chédouet en découvrant le tout nouveau parcours pédagogique que M. Gombert a conçu et qu'il nous a fait gentiment découvrir le 12 avril dernier. Nous le remercions pour son aide.

## LES SENTINELLES DE LA FORET

SDIS 72

En date du 17 mars 2025, le conseil municipal a voté la proposition du SDIS 72 (service Départemental d'incendie et de secours) de la Sarthe d'adhérer au dispositif des « *sentinelles de la forêt* ». Celui-ci consiste à la prévention des feux en milieu forestier par la pose de panneaux spécifiques, ainsi que par une mobilisation des citoyens qui pourront s'inscrire comme *gardien alerteur* en cas de feux auprès du SDIS.

Une convention est signée entre la commune, le conseil départemental de la Sarthe, l'ONF et le SDIS.

La *sentinelle de la forêt* s'engage à signer une charte.

### Alertes et signalements :

- J'appelle le 18 ou le 112 en cas d'incendie.
- J'appelle le 17 si je suis témoin d'un acte malveillant.
- J'utilise les signalements au sein de la communauté des sentinelles de la forêt pour tous les autres sujets sans notion d'urgence.
- Pour passer l'alerte, je respecte le message type fourni en annexe.
- Je ne fournis que des éléments factuels, sans porter de jugement.

- Je me mets à disposition des secours en cas d'intervention.
- En aucun cas je ne m'expose au danger (incendie ou individu malveillant).
- Mes signalements, au sein de la communauté, doivent être le plus précis possible (description physique, plaque d'immatriculation...), transmis dans des délais restreints, et ne doivent pas comporter d'opinions personnelles.

### Message d'alerte type

Parler clairement et calmement, Voilà ce qu'il faut dire, de préférence dans cet ordre.

#### je suis

- Identifiez-vous et donnez votre nom et le numéro de téléphone de l'endroit où vous appelez.
- Indiquez l'endroit précis de l'incendie : donnez l'adresse précise où vous vous trouvez sans oublier la commune.

#### je vois

- Donnez la nature du feu : sa surface approximative, la nature du peuplement (feuillus ou résineux) et la surface du massif forestier.
- Précisez s'il y a une voie de circulation qui permet d'accéder au feu.

#### je fais

- Indiquez si vous avez tenté d'intervenir au moyen d'un extincteur par exemple.

#### je demande :

- Précisez s'il y a des risques, des habitations à proximité du feu par exemple afin de permettre au secours d'évaluer les moyens nécessaires.
  - Ne raccrochez pas le premier ; attendez les instructions du service de secours.
- Les personnes intéressées par cette opération auront une fiche de renseignements à remplir et sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie de Ville-neuve ou de votre mairie déléguée.



**FEUX DE FORÊT**  
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

## ESCALADE

C'est un sport qui peut se pratiquer à partir de 7 ans, âge auquel l'enfant est en capacité de penser à l'autre. Il n'y a pas d'âge maximum pour la pratique de l'escalade dès lors que les conditions physiques le permettent.

Chaque grimpeur vient chercher ses propres performances, objectifs et satisfactions: loisirs, entretien physique, performance, compétition. A chacun d'y trouver son plaisir. Cette activité se pratique à deux, il faut donc confier sa sécurité à une autre personne, ce qui oblige au respect des consignes de sécurité et à l'attention à l'autre, cette pratique est très intéressante chez les jeunes enfants.

### Les bienfaits

Comme tout sport, l'escalade améliore les capacités physiques :

- augmentation de la force et endurance musculaire,
- amélioration de la flexibilité,
- amélioration de l'équilibre,
- réduit le stress et apporte un bien-être mental,
- amélioration des capacités de résolutions de problèmes: l'escalade est un véritable casse-tête chinois; chaque voie est un problème différent qu'il faut résoudre, trouver la bonne prise, le mouvement correct, évaluer constamment ses capacités et possibilités.
- amélioration de la mémoire pourquoi cette voie vous semble plus facile après plusieurs répétitions ? Car, inconsciemment, vous avez mémorisé les gestes et parcours ! Ces exercices de mémoires inconscients ont un effet bénéfique sur le long terme.
- gain en estime de soi: le principe de l'escalade consiste à se lancer un défi à la fois technique et physique et à le surmonter à chaque nouvelle voie gravie, vous gagnez de la confiance en vous.

A ce jour le club de Villeneuve comprend 10 adultes et 35 enfants. L'activité pour les adultes se déroule le lundi matin de 9h à 10h 30 et le mardi de 18h à 21h.

L'école d'escalade a lieu le mercredi de 9h à 10h15 et de 10h15 à 11h30 en partenariat avec le CLSH.

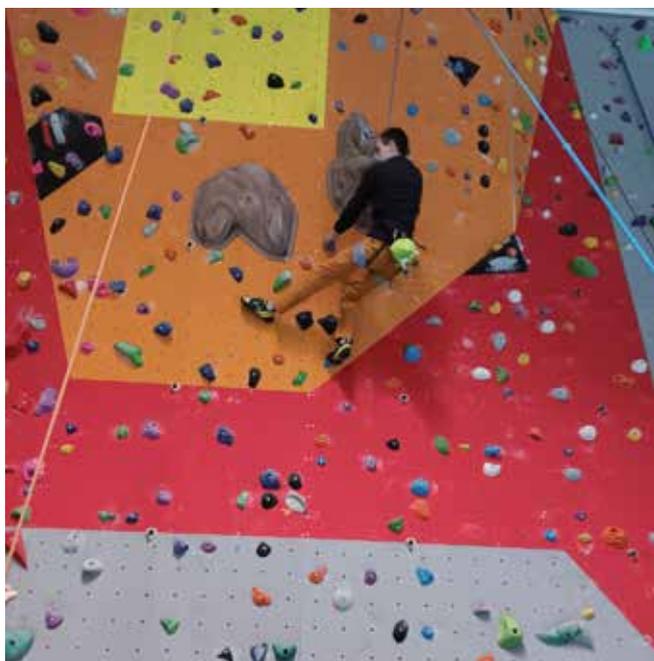
Renseignements : [www.cae61.fr](http://www.cae61.fr)

## BRAVO à l'équipe de Futsal

L'équipe futsal a été créée en décembre 2024 suite à une affluence de joueurs au «futsal loisir» les vendredis soirs à partir de 19h30 au gymnase. Nous sommes seconds club du Nord Sarthe avec Marmers, les autres clubs étant concentrés en périphérie du Mans. Le gymnase permet de pouvoir accueillir nos adversaires dans de très bonnes conditions.

Actuellement, nous sommes second du championnat. Il y a 12 joueurs licenciés qui évoluent en championnat de 3<sup>e</sup> division. Les matchs à l'extérieur sont concentrés sur le Mans et aux abords (Le Mans ASPTT, Allonnes, la Suze, Anille Braye, Yvré l'Évêque).

Les matchs de championnat se jouent en semaine en soirée entre le lundi et vendredi.



## ASC Football

Cette saison l'effectif d'enfants est réparti en trois catégories :

- U7 (enfants nés en 2019 et 2020)
- U9 (enfants nés en 2018 et 2017)
- U11 (nés en 2016 et 2015).

Nous souhaitons créer une équipe U13 pour la rentrée de septembre 2025 avec des enfants nés en 2014 et 2013.

Concernant l'équipe sénior «sur gazon» créée en septembre dernier, l'effectif est de 26 joueurs, équipe qui évolue en championnat de Sarthe en 4<sup>e</sup> division (actuellement 5<sup>e</sup> au classement).

Nous recrutons pour renforcer l'équipe première, voire créer une seconde équipe dès la rentrée de septembre 2025.

Une équipe futsal officielle a été créée en janvier 2025. Elle s'est classée 2<sup>e</sup> du championnat de 3<sup>e</sup> division. Nous recrutons également afin de consolider cette équipe et d'envisager la mise en place d'une 2<sup>e</sup> équipe dès septembre 2025.

Un grand merci à la municipalité qui joue un rôle très important aussi bien financier que matériel (gymnase, terrain de football entretenu ainsi que les vestiaires) dans la continuité du projet sportif de la commune. Merci également à nos sponsors, Groupama Alençon et le Crédit Agricole du Maine Anjou.

### Projet

Une nouvelle activité vous est proposée au sein du club :

#### le «foot marche»

Cette activité mixte est ouverte aux novices de tout âge (à partir de 13 ans). La pratique du foot marche vous permettra de vous dépenser en douceur et dans la bonne humeur de façon ludique.

Pour tous renseignements, il suffit de vous présenter au stade de la Fresnaye un soir d'entraînement, le mercredi de 19h30 à 21 h ou de contacter Romuald Faudet au 06 22 31 53 62 (après 17h)



A noter sur vos agendas :

**samedi 11 octobre 2025**

salle des fêtes  
la Fresnaye sur chédolet.



## Le karaté club organise son repas de fin de saison le **samedi 28 juin**

Ce moment de partage est ouvert à tous  
Renseignements auprès de Laurent Chaudron au 06 80 11 79 80.



**PASS SPORT** La commune souhaite encourager la pratique sportive, en instaurant un «Pass licence», qui donne droit à un remboursement sur le paiement d'une licence d'affiliation à un club. Cette participation financière s'appliquera pour la saison 2025-2026 et concerne les jeunes de 4 à 16 ans, habitant la commune de Villeneuve-en-Perseigne, quel que soit le club d'affiliation. Il suffira d'envoyer en mairie, la copie de la licence permettant de vérifier les conditions d'obtention, accompagnée d'un RIB. La participation financière de la commune est fixée à 15 €.



### Concours de Belote

Mardi 24 juin, St Rigomer des Bois  
Mardi 18 novembre, Lignièrès la Carelle  
Jeudi 16 octobre, La Fresnaye

### Concours de Tarot

Mardi 16 septembre, Lignièrès la Carelle (secteur Perseigne Saosnois)

### Concours de Pétanque

Lundi 30 juin, La Fresnaye sur Chédouet

Tous vos clubs organisent des rencontres entre adhérents tous les quinze jours pour jouer aux cartes ou autres et surtout échanger et rompre l'isolement et cultiver la solidarité.

### CLUB DE LA FRESNAYE

- Vendredi 20 juin, Soirée chorale à l'église
- Jeudi 3 juillet, Pique Nique à l'étang
- Jeudi 11 septembre, Marche cantonale (secteur Perseigne Saosnois)
- Mardi 25 novembre, Questions pour un ApM
- Jeudi 4 décembre, Repas de Noël (salle des fêtes de la Fresnaye)

### CLUB DE LIGNIERES

- Mardi 10 juin, Questions pour un Après-Midi
- Jeudi 28 août, Barbecue à la salle des fêtes
- Lundi 13 octobre, Thé Dansant à la salle des fêtes
- Vendredi 21 novembre, Repas spectacle à Mamers (s'inscrire Club Lignièrès)
- Mardi 9 décembre, Repas de Noël à la salle des fêtes

### CLUB DE ST RIGOMER

- Mercredi 18 juin, Barbecue (la Charmille)
- Mardi 10 octobre, Questions pour un ApM (salle la Charmille)



## Venez nous rejoindre...

### Présidentes de Secteur

Béatrice Delorme 06 01 08 80 31  
Marie- Claude Buchard 06 77 81 86 66

### Président(es) de Clubs

**La Fresnaye**  
Daniel Besnard 02 43 33 77 81

### Blèves

Jean-Claude Filleul 02 43 97 80 17

### Lignièrès

Claire Beuneche 06 26 81 30 39  
Serge Bourget 06 18 45 96 66

### Neufchâtel en Saônois

Annick Guy 02 43 97 73 20

### St Rigomer des Bois

Marie -Claude Buchard 06 77 81 86 66

Prochaine représentation de notre chorale :  
20 juin, église de La Fresnaye sur Chédouet

## Journées «Découverte» du secteur «Aune et Loir» mercredi 20 août et lundi 25 août 2025

Accueil à l'espace culturel de Vaas, rue du Port Liberge, face au camping.  
Petit déjeuner.

- À Aubigné-Racan: visite guidée du site gallo-romain de Cherré
  - À Sarcé: visite commentée de l'église du 12<sup>e</sup> siècle
  - A Maye: architectures napoléoniennes et antenne
- Repas chaud servi à l'espace culturel de Vaas
- À Lavernat: visite d'une station fruitière
  - A Verneil: découverte du village avec son pigeonnier, son cadran solaire, sa porte d'église et son horloge Gourdin.
  - A Vaas: visite du moulin de Rotrou: moulin, musée et filmographie
- Verre de l'Amitié au Centre culturel de Vaas à 18h30

Pour tous renseignements et inscriptions,  
adressez-vous au président(e) de votre club.

A l'inscription, nous vous demandons un chèque de 25 €.



# ECOLE PUBLIQUE

- Les élèves d'élémentaire bénéficient depuis le mois d'octobre d'un intervenant en musique tous les jeudis après-midi à l'école. Le projet cette année porte sur les percussions corporelles : les élèves apprennent à utiliser leur corps pour faire de la musique, à jouer en rythme. Le travail accompli toute l'année sera donné à voir aux parents lors de la fête de l'école qui aura lieu le dimanche 29 juin prochain.
- Les élèves des classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont travaillé avec leurs enseignantes sur les élections en classe. A cette occasion, Monsieur le Maire est venu présenter ce qu'est une élection aux enfants. L'objectif de ce projet est de responsabiliser les élèves sur les temps scolaires (gestion des conflits, rappel aux règles de vie) et de les engager dans la vie de l'école (portes paroles des élèves lors des conseils d'école).
- Les élèves des classes élémentaires ont fêté les 100 jours d'école le vendredi 4 avril : pour cette occasion, les enfants devaient rapporter une collection de 100 objets en classe et des défis les attendaient pour cette journée : 100 problèmes mathématiques à résoudre, 100 mots à trier en fonction de leur nature, une rédaction « moi centenaire » à écrire...



- Les classes ont participé au défilé du carnaval le vendredi 4 avril. Au programme de cette journée : défilé dans les rues de la commune avec lancer de confettis et musique, mise à feu du bonhomme Carnaval et goûter, avec une météo plus que clémente pour cette journée festive !
- Les élèves de maternelles reprendront l'école du dehors avec leur enseignante dès le retour des vacances de printemps, tous les jeudis matins, à l'étang de la commune. L'objectif de ce projet est d'apprendre autrement, en utilisant la nature comme support d'apprentissage. Une nouveauté cette année : avec l'association de pêche, les élèves pourront être initiés à la pêche sur deux matinées.

## Dates à retenir :

- fête de l'école le 29 juin
- ouverture des inscriptions pour la rentrée 2025-2026 dès maintenant et possibilité de faire une visite de l'école sur rendez-vous.



# Un Viking près de chez vous Les histoires de Floki

Normand d'origine et passionné de culture Viking et Scandinave j'associe ma profession d'aide-médecino-psychologique (AMP) au plaisir de faire vivre les personnages Vikings historiques ou mythologiques au gré de récits et contes tous aussi passionnants les uns que les autres.

Au fil de mes voyages et récits, j'ai à cœur de faire découvrir les outils, matériels et techniques d'époque, divers objets de décoration en bois tels que des amulettes, des objets runiques, des haches, boucliers, meubles de style Osberg mais aussi des bougies à la cire d'abeille, lampions, peaux de bête etc... qui vous feront voyager à travers le temps.

C'est aussi l'occasion de partager un moment convivial en totale immersion et de transmettre l'héritage culturel normand à petits et grands que ce soit pour quelques heures de dépaysement ou plus (célébration de cérémonie laïque de mariage ou renouvellement de vœux, célébration d'anniversaire sur le thème Viking...)

Les interventions de Floki peuvent également se faire en établissements scolaires (primaire), en établissements médico-sociaux, (enfants, adultes en situation de handicap, personnes âgées...) centres socio-culturels, centres hospitaliers (pédiatrie...) Les apprentis Vikings pourront égale-



ment, s'ils le désirent, se faire prendre en photo. Les objets que je confectionne sont accessibles à la vente directe ou sur commande. Les tarifs sont adaptés à la commande passée (déplacement, matériel, temps de présence...)

## Contact

Wilfrid Pezeril : 06.75.12.31.86

leshistoiresdefloki@gmail.com

Facebook: les histoires de Floki



# Maison d'Assistants Maternelles

Comme chaque année, la rentrée de septembre annonce le départ pour l'école des plus grands de nos loulous. Nous aurons donc 3 places de disponibles. Si vous souhaitez intégrer la bande des « super-fripons » n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

L'équipe de la MAM:

Aurore, Céline, Lauriane et Virginie

02 43-97 70 53.

De 6h30 à 18h30 du lundi au vendredi.





# à Villeneuve



## une exploitation exemplaire pour ses pratiques...

Le climatologue, spécialiste du carbone, Jean-Marc Jancovini a été convié en début d'année à réaliser un reportage sur les gaz à effet de serre.

France 2 avait d'abord contacté « La Maison du Lait » avant que la Laiterie Yoplait choisisse parmi ses éleveurs le GAEC de Perseigne, situé à La Fresnaye sur Chédouet qui utilisait différents moyens pour stocker l'émission de carbone depuis six ans.

Cyril et Damien Adam, gérant de l'exploitation travaillent ensemble pour

diminuer les émissions de gaz à effet de serre: leur objectif est dorénavant de produire la nourriture au maximum sur l'exploitation et de réduire la production de CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre.

La ration de leurs vaches laitières se compose de la façon suivante :

- 1/3 d'herbe,
- 1/3 de maïs ensilage,
- 1/3 de tourteau de colza.

C'est une alimentation naturelle et entièrement produite en France.

Un conseiller de la Coopérative SODIAAL les aide pour améliorer leurs pratiques. Sur l'exploitation, 130 hectares de prairies sont aujourd'hui préservées et 22 kilomètres de haies sont conservées et entretenues pour capter le carbone produit. Un bilan carbone leur coûte 1 200 euros environ.

Début 2025, le GAEC de Perseigne stockait 10 fois plus de CO<sub>2</sub> que la moyenne nationale. 20 000 exploitations laitières françaises sont aujourd'hui engagées dans cette démarche.

**Le 5 février dernier, la commune de Villeneuve en Perseigne a reçu la visite de M. Quentin Spooner sous-Préfet de Mamers.**

Cette rencontre a débuté par un déjeuner au Fresnayon avec quelques élus puis s'en est suivie une visite en terrain agricole au GAEC de Perseigne géré par Damien et Cyril Adam. C'est une exploitation d'élevage avec 130 vaches laitières, soutenant l'agriculture locale en favorisant une gestion durable des ressources naturelles.

Cette exploitation de Villeneuve en Perseigne incarne des valeurs essentielles pour notre avenir :

- le soutien au commerce local
- le respect de l'environnement
- un savoir-faire de proximité.

Le sous-Préfet a ensuite échangé avec les élus à la Maison des Services Publics. Cette rencontre nous a permis de présenter notre commune, les projets actuels comme la maison de santé et la pharmacie, consolidant les relations et le travail des représentants de l'État avec les élus.



**Cette journée s'est achevée par la visite de l'entreprise MIP basée au Parc Paumier à Villeneuve en Perseigne.**

Cette dernière est l'un des 4 sites industriels du groupe MIP PLASTIC répartis entre la Normandie et les Pays de la Loire. L'activité principale de la société est aujourd'hui la production en salle propre de composants par injection plastique en tant que sous-traitant pour les secteurs médical et pharmaceutique.

10% du chiffre d'affaire reste destiné à l'industrie : automobile, aéronautique, cosmétique (spray, diffuseur de parfum).

Aujourd'hui MIP-La Fresnaye sur Chédouet c'est :

- 30 salariés
- 25 presses à injecter de 50 à 380 tonnes
- 1 laboratoire de métrologie
- une certification ISO 13485

MIP est engagé dans une politique RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale).



# LA VIE DANS NOS COMMUNES



## CHASSÉ

Ouverture Mairie déléguée  
jeudi de 13h30 à 18h30  
02 43 97 52 83  
communedechasse@orange.fr

Permanence du maire délégué  
Mardi de 14h00 à 15h15  
ou sur RdV

### SALLE COMMUNALE

salle	Eté	Hiver
<b>Week-end</b>		
résidents	80	95
hors commune	115	130
<b>Journée (résidents)</b>		
en semaine	40	40
samedi	15	15
<b>Journée (hors commune)</b>		
en semaine	60	60
samedi	20	20
<b>barnum</b>	Eté	Hiver
<b>Week-end</b>		
résidents	70	70
hors commune	110	110



### Naissances

Lou Bisson, le 31 mars

## Cérémonie des vœux



Vendredi 3 janvier 2025, en soirée, le maire délégué Pascal Jouvin a souhaité ses vœux aux habitants de la commune de Chassé, accompagné de M. Trottet, maire de Villeneuve en Perseigne. Ce moment a été marqué par de nombreux échanges entre les élus et les habitants. En collaboration avec M. Trottet, nous avons pu exposer les divers projets menés dans l'année 2024 et partager ceux que nous aimerions développer, que ce soit à Villeneuve-en-Perseigne ou dans la commune déléguée de Chassé. Je souhaite remercier tous les habitants qui ont répondu à l'invitation de cette soirée, qui s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la commune.

## Journée souvenir du 19 mars



Cette année, la commune déléguée de Chassé a eu le privilège d'organiser la commémoration du 19 mars. Cette journée est dédiée au souvenir et au recueillement en l'honneur des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des affrontements en Tunisie et au Maroc. Après un accueil devant la mairie de Chassé, nous avons assisté à une cérémonie religieuse animée par le père Firmesse. Nous nous sommes ensuite rendus au monument aux morts de Chassé pour participer à la cérémonie officielle, où nous avons déposé une gerbe en présence d'anciens combattants. Un vin d'honneur a été proposé par la commune à tous les participants dans la salle de l'amitié de Chassé, avant de nous rassembler à la salle des fêtes de la Fresnaye sur Chédouet pour un repas. Je voudrais remercier M. Trottet, maire de Villeneuve en Perseigne, ainsi que certains de ses adjoints pour leur participation à cette cérémonie, et également toutes les personnes présentes. L'événement aura lieu l'année prochaine à Lignièrès la Carelle



## Restauration de l'église

Dans le but de préserver notre église de la détérioration, nous avons réalisé une fois de plus des travaux à l'intérieur.

La première phase a permis de restaurer une voûte et une partie d'un mur, tandis que la réhabilitation intégrale des vitraux a été achevée à la fin de l'année 2024. Il ne restait plus que la section où se situe la cloche, et en particulier le plafond qui est en dessous. Nous avons confié à la société Chauvin de la Fresnaye sur Chédouet de refaire complètement cette partie en lambris, qui se dégradait. La société Chauvin a su préserver l'authenticité de ce lieu, reconstituant même la

trappe d'accès au clocher dans son état d'origine.

Notre intention est de garantir la pérennité de ce bien historique dans notre village afin qu'il demeure une référence à Chassé et à Montigny, et cela nécessite de réaliser tous les travaux nécessaires.



## Pascal Jouvin

maire délégué de Montigny

Suite à la démission de Patrice Favier, maire délégué de la commune de Montigny, Pascal Jouvin, actuel maire délégué de la commune de Chassé assure désormais la transition en tant que maire délégué de Montigny jusqu'à la fin de ce mandat.

Les élus de Montigny ont reçu un courrier leur précisant que lors des prochaines élections de mars 2026, il est prévu de désigner un nouveau maire délégué pour Montigny, de préférence un habitant de cette commune.

Automatiquement remplacé par scrutin de liste, Thomas Zoubicou de Roullée intègre le conseil municipal de Villeneuve en Perseigne afin de maintenir le nombre de conseillers municipaux au nombre de 23.

Le maire de Villeneuve et son conseil municipal remercient vivement Patrice pour sa disponibilité, son engagement et son dévouement pendant ces cinq années.

## Vide greniers et jardins

Pour la seconde fois, un vide-greniers et jardins aura lieu dans la commune déléguée de Chassé, le dimanche 7 septembre 2025 de 10h à 18h. La commune de Chassé, en collaboration avec l'Auberge des loges, proposeront une journée d'animation dans notre bourg. La journée débutera avec une dégustation de tripes et d'huîtres. Au cours de la journée, vous pourrez présenter vos objets ou réaliser des achats sur les différents stands. Pour le

déjeuner, vous aurez la possibilité de vous régaler au barnum avec du cochon grillé. Diverses activités seront mises en place tout au long de cette journée. Pour toute demande d'informations et pour vous inscrire, merci de joindre la mairie déléguée de Chassé par téléphone au 02.43.97.52.83 ou par mail [communedechasse@orange.fr](mailto:communedechasse@orange.fr)

Nous espérons vivement votre présence à tous.



Villeneuve-en-Perseigne

**LIGNIERES  
LA CARELLE**

### GARDERIE

7h30 à 8h15 - 16h45 à 18h15

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 15h00 à 18h00

jeudi de 15h00 à 18h00

Tél. 09 77 86 14 60

[mairie.lignieres72@wanadoo.fr](mailto:mairie.lignieres72@wanadoo.fr)

Entretien avec le maire délégué  
sur RDV



ÉTAT CIVIL

### **Naissance**

Sasha Ligot Doguet, le 4 février

### **Décès**

Christian Delalé, le 21 janvier

### **Mariage**

Jérémie Harison

et Hélène Poupin, le 19 avril



Villeneuve-en-Perseigne

## LA FRESNAYE SUR CHEDOJET

### Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h  
mardi de 9h à 17h45  
mercredi de 9h à 17h30  
jeudi de 9h à 17h  
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15

mairie@fresnayechedouet.fr

## SALLE COMMUNALE

### Été Hiver

#### Vin d'honneur

résidents	50	50
hors commune	80	80

#### Week-end

résidents	240	255
hors commune	415	430



### Décès

Odette Soreau , le 22 décembre 24

Luc Foussard, le 3 février

Aline Lachiver , le 26 février

Alain Sineux, le 5 avril

Alain Dassonville, le 11 avril

Françoise Thorin, le 12 avril

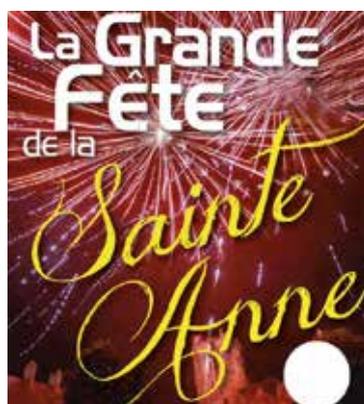
### Naissance

Brune Baucheron, le 2 janvier

### Mariage

Jennifer Froger et Maël Guesnet,

le 19 février



## samedi 19 - dimanche 20 juillet

Après la réussite de l'édition 2024 qui a déplacé un très grand nombre de visiteurs, nous espérons renouveler ce succès et rassembler un aussi grand nombre de promeneurs et de participants.

### Samedi

Concours de pétanque à 14h.

Restauration rapide en soirée au Fresnayon

Feu d'artifice sur l'étang

### Dimanche

Vide grenier dans les rues du village animé par le groupe Bagnol'troup.

Restauration assurée par Le Fresnayon.

## Boulangerie



Le magasin de la boulangerie a fermé ses portes le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 au soir. Cette fin était inévitable, suite aux conséquences induites par les travaux de Champfleu pendant plusieurs mois, qui ont entraîné un déficit financier de plus de 3 000€ par mois. Après la fin des travaux, les habitants de Champfleu n'ont pas répondu présents, ayant pris de nouvelles habitudes. Le magasin de La Fresnaye sur Chédouet a permis d'amortir la chute, mais pas dans des proportions suffisantes. Il a reculé la fermeture de Champfleu de plusieurs mois.

L'engagement de la commune de Villeneuve en Perseigne a été exemplaire pour accueillir, à nouveau, une boulangerie. Nous avons racheté l'ancienne boucherie-charcuterie, avec le logement. L'essentiel des dépenses engagées porte sur la création du magasin : agencement, mobilier, un peu de matériel, réseaux pluvial et eaux usées...

**Dépenses totales : 190 255 € TTC**

(dont 70 000 € pour le bâtiment).

**Récupération TVA : - 19 815 €**

**Subventions : - 92 998€**

(Département : 14 000, Leader : 34 192,

Plan de relance : 44 806)

**Coût réel commune : 77 442 €**

Sur ce dossier la commune a été attentive, particulièrement au travers des membres du conseil municipal, qui ont accepté la reconstitution de ce fonds de commerce, considéré comme indispensable, en complément des commerces déjà en place. Sans cesse nous avons été à l'écoute.

Dans la journée du mardi 1<sup>er</sup> avril 2025, nous avons rencontré M. et Mme Briquet du Coccimarket. Ils se sont arrangés pour avoir du pain dès le lendemain matin : merci à eux pour leur réactivité.

Cet événement entraîne des commentaires pas toujours rationnels. La commune ne pouvait pas aller au-delà de ce qu'elle a fait. Cela n'aurait pas été raisonnable. Une boulangerie reste une entreprise privée.

L'important est de disposer d'un magasin qui peut repartir et n'importe quel moment. Notre investissement continuera de servir.

Nous retrouverons une solution, comme nous en avons l'habitude, et ce dans l'intérêt des habitants.

La bibliothèque de Villeneuve en Perseigne vous propose gratuitement :



- le prêt de livres

- le prêt de film et CD et le prêt éventuel d'un lecteur CD.

## Nouveaux artisans et commerçants à votre service



La «Boucle de Laure» devient le Salon Fresnayon. Erika Soursas a ouvert son établissement, le lundi 2 décembre dernier. Spécialisé dans toutes les techniques de blondeurs, soin lissant, hairspa, le salon est ouvert lundi de 14h à 18h, le mardi de 9h à 18h, le jeudi et vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h30 à 14h. Téléphone : 02 43 97 81 56.

Yann Gilet se déplace pour vos petits travaux d'intérieur et d'extérieur tels que l'aménagement, la rénovation, la plomberie, la maçonnerie, taille de haies, tonte de pelouse Aucun frais de déplacement en-dessous de 15 km. Devis

**BL AGENTS IMMOBILIERS**

**Isabelle AUBETS**

Conseillère en immobilier

**07 77 30 33 11**

i.aubets@bl-agents.fr

**EI MULTITRAVAUX**

Homme toute main

Du bricolage à la rénovation  
Une vraie passion

06 74 04 62 09  
ei.multitravaux72@gmail.com



Villeneuve-en-Perseigne

**MONTIGNY**

Permanence Mairie déléguée  
mairie de Chassé  
jeudi de 13h30 à 18h30  
02 43 97 52 83  
mairie.montigny72@nordnet.fr

## Concours modèle et allure de percherons sur Chassé et Montigny

Cette année, le concours de modèle et allure des percherons se déroulera le **dimanche 22 juin** à La Haize, dans la commune déléguée de Chassé. Au cours de la matinée, l'accent sera mis sur la préparation des chevaux, notamment le tressage, avant le lancement du concours à 14 heures. Selon les résultats, certains chevaux seront sélectionnés pour participer à d'autres compétitions, telles que celles organisées au haras du Pin. Votre présence servira d'encouragement à nos éleveurs.

## Des percherons de Villeneuve en Chine

**Kajoline d'Atout** (4 ans) appartenant à Alain et Monique Patout et **Lorraine de la Croix** (3 ans) appartenant à Bruno et Brigitte Allais sont parties ensemble fin décembre 2024 à destination de la Chine pour devenir poulinières.

Photo : Alain Neveu



# Noisette

**un départ de  
« La Haize »  
pour les  
Etats-Unis.**

**Noisette**, pouliche de 18 mois appartenant à Guillaume Teinturier, a rejoint l'Illinois aux Etats-Unis en février 2025 pour devenir reproductrice. Après une série d'analyses chez l'éleveur et une période de quarantaine sur le territoire français, elle a embarqué à Amsterdam à bord d'un avion-cargo pour la destination de New-York. C'est avec beaucoup d'émotions que Guillaume Teinturier, éleveur de percherons depuis plus de 25 ans s'est séparé de

sa pouliche, choisie pour sa robe foncée par ses acheteurs. Cet automne, l'élevage avait déjà vendu quatre poulains mâles nés sur l'exploitation pour la Roumanie. Aidé par son père Bernard qui a su lui transmettre la passion pour cette race menacée, Guillaume Teinturier présentera dix poulinières au Concours Itinérant à Chassé le 22 Juin prochain. Pour l'élevage de la Haize, cette vente est la récompense de leur travail et de leur sélection.



# Mascotte d'Atout

Photo : Alain Neveu

**Lola Patout** 17 ans, petite-fille des éleveurs de percherons Alain et Monique Patout a présenté du 22 février au 2 mars au Salon de l'Agriculture, **Mascotte d'Atout**, une pouliche de presque 3 ans, issue de l'élevage familial.

Mascotte d'Atout, dont la mère s'est classée 1<sup>ère</sup> au Salon en 2015 s'était qualifiée en se plaçant deuxième sur 83 pouliches au Championnat de France 2024.

Ayant grandi au milieu de l'élevage, Lola a eu le privilège de monter et de présenter Mascotte d'Atout au Concours Général agricole de Paris 2025 et se classe 2<sup>e</sup> avec

une note de 74 sur 100.

Préparant actuellement un Baccalauréat Professionnel Agricole (CGEA) au Lycée Agricole de Sées, la jeune cavalière se dit prête à renouveler cette expérience très enrichissante et inoubliable. Elle participera à nouveau fin septembre au Concours National du Haras du Pin avec une autre pouliche de 2 ans. Elle envisage d'ailleurs reprendre l'élevage renommé de ses grands-parents, Alain et Monique, pour suivre les traces de ces éleveurs qui détiennent 22 participations avec la même lignée depuis 1986 au Salon.



Villeneuve-en-Perseigne

## ST RIGOMER DES BOIS

### Ouverture Mairie déléguée

mardi de 15h à 18h  
vendredi 15h à 18h  
Permanence des élus  
vendredi de 17 à 18h ou sur Rdv  
02 33 26 94 55  
mairie.saintrigomer@orange.fr  
www.saintrigomerdesbois.fr

## SALLES COMMUNALES

La Charmille	Été	Hiver
Journée résidents	165	165
hors commune	240	240
<b>Week-end</b>		
résidents	285	300
hors commune	415	430
<b>Le Buisson</b>	Été	Hiver
Week-end résidents	80	95
hors commune	115	130

## ÉTAT CIVIL

### Naissance

Agath Jousset, le 21 février

### Décès

Céline Ellien, le 30 novembre 24

Bernard Buté, le 9 janvier

## LES AMIS DE GASTON FLOQUET

Aperçu des quelques activités actuelles de notre association. Nous poursuivons cette année la remise à neuf complète du site internet « le Monde de Gaston Floquet », guidés par un professionnel, Zacharie Pacey. L'équipe chargée du chantier se réunit régulièrement et échange beaucoup par mail. L'investissement en temps est considérable. Espérons un beau résultat !

Nous prévoyons pour cet été une exposition Floquet sur le thème « Le genre féminin dans l'œuvre de Gaston Floquet » au Tertre. C'était le thème choisi pour les Cahiers du Tertre de 2025, auxquels ont participé 23 adhérents volontaires, qui ont « fait parler » des statues féminines.

Nous participons à l'exposition au Parc Anova (de même que le Musée du vélo) pour représenter la commune de Villeneuve-en-Perseigne. Quelques statues de l'artiste rigomérois y sont exposées.

A bientôt le plaisir d'accueillir des visiteurs de notre commune cet été à la maison du Tertre.



Jeune fille aux nattes



L'Association pour un Développement Harmonieux et Raisonné de St Rigomer s'étant dissoute, le club Générations Mouvement de la commune déléguée a pris sa succession pour l'organisation de la Journée Propreté annuelle.

Une dizaine d'adhérents se sont retrouvés le mardi 18 mars dernier pour sillonner les routes communales et les espaces publics de Saint Rigomer. Une cinquantaine de kilos de déchets ont été récupérés, un poids légèrement inférieur

à la récolte habituelle, ce qui semble rassurant.

Il faut espérer que les mauvaises habitudes se perdent dans les années qui viennent et que cette journée (même si elle apparaît extrêmement sympathique) devienne bientôt complètement inutile !

NB: Merci aussi aux citoyens (et nous en connaissons) qui ramassent régulièrement, au cours de leurs promenades, les déchets abandonnés en bordure des voies ou dans les fossés.

Un pique-nique a réuni les participants le midi pour partager un bon moment de convivialité.



## Comité des FÊTES

Lors de l'assemblée générale, Annick Consonni a démissionné de ses fonctions de trésorière, le comité des fêtes la remercie pour son dévouement et son implication au sein de l'association.

Depuis janvier 2025, les membres du bureau sont : président, Jean-Luc Marchant - secrétaire, Béatrice Olivier - trésorier, Yann Gilet.

Guy Poirier, Sylvain Poirier et plusieurs autres bénévoles participent également à l'organisation des manifestations.



le nouveau bureau

Le 12 avril, le comité des fêtes a réuni tous les bénévoles à la salle du buisson autour d'un repas pour les remercier de l'aide apportée lors des manifestations.

Le 29 juin aura lieu le pique-nique de la commune qui se déroulera au local communal. L'apéritif sera offert, vous pouvez apporter un panier repas afin de passer un moment convivial.

Le 24 août, le vide grenier aura lieu sur le parking de la charmille avec possibilité de se restaurer sur place. Vous pourrez aussi découvrir l'exposition de voitures sur le terrain à côté du local communal.

Le 4 octobre, un repas dansant dont le menu vous sera dévoilé plus tard.

Le 28 février 2026, un loto sera organisé à la salle de la Charmille. Il sera animé de nouveau par Annick Dutertre.

## L'association de théâtre d'Anciennes « On se Bouge »

va mettre en scène une petite pièce à partir du livre Le Lavoir de Dominique Durvin et Hélène Prévost. Ce texte original proposera au public une immersion dans l'espace et dans le temps, il sera entrecoupé de lectures de lettres de poilus. Il aura lieu devant le lavoir de Saint Rigomer des Bois le dimanche 31 août à 20 heures. L'entrée est gratuite. Pour organiser au mieux ce spectacle, l'association demande une réservation des places qui pourra se faire auprès de la secrétaire de mairie aux heures d'ouverture de celle-ci ou auprès des élus.



# JARDIN DES DINOSAURES

## Le saviez-vous ?

Sur la commune de St Rigomer des bois, on trouve la maison de Gaston Floquet, mais on trouve aussi au lieu dit les Brosses un jardin avec 27 dinosaures en résine. Le plus majestueux, un brachiosaure mesure 5 mètres.

A qui, à quoi devons-nous cela ? L'un des habitants, Jean-Yves Chatellier, quand a sonné l'heure de la retraite s'est pris de passion pour le monde des dinosaures !

Dr en octobre 1983, spécialiste ultrasons, et échographies en particulier, il n'y était pas prédisposé à changer de cap ! Certes, jeune il avait ramassé ici-même des fossiles qu'il a retrouvés. Est venue alors cette question,

pourquoi trouve-t-on des coquillages dans le sol ? La réponse à cette question il la partagera avec les visiteurs bienvenus ! Cette passion lui a ouvert la porte à de nouvelles recherches sur les dinosaures. Cette étrange activité partagée gratuitement attirera presse, radio et télévision (France 3, BFMTV, France 2, chaîne 23, Néo, etc....)

Parmi les 9 ouvrages qu'il a publiés, on en trouvera 3 qui relatent en 260 pages les aventures de 3 dinosaures bien particuliers, de vrais ambassadeurs de leur espèce ! Pour cela, Jean-Yves Chatellier aura visionné 125 films et de très nombreux articles scientifiques....!

Ils sont visibles dans le jardin !



## GARAND DE LA MÉMOIRE

Garand de la mémoire, vous présente le portrait d'un héros de Saint-Rigomer-des-Bois: le capitaine William Anderson Black, aviateur canadien du 2<sup>e</sup> Squadron de la Royal Air Force.»

### Jeunesse et formation

William Anderson Black est né le 22 septembre 1907 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, au Canada. Il s'est enrôlé dans l'Aviation royale canadienne (ARC) le 27 mai 1940. Il a suivi une formation complète dans plusieurs écoles : le No. 1 Initial Training School (ITS), le No. 2 Elementary Flying Training School (EFTS) et le No. 4 Service Flying Training School (SFTS). Il est ensuite devenu instructeur de vol, fonction qu'il a exercée avec excellence pendant 18 mois, accumulant plus de 1 450 heures de vol. En reconnaissance de ses services, il a reçu la Croix de l'Aviation (Air Force Cross) le 1<sup>er</sup> janvier 1943.



### Héritage et reconnaissance

William Anderson Black est reconnu pour son courage et son dévouement. Son nom figure sur le Mémorial virtuel de guerre du Canada. Son travail d'instructeur a contribué à former de nombreux pilotes, renforçant l'efficacité de l'ARC pendant la guerre. Son sacrifice incarne les valeurs de bravoure et de service des forces canadiennes pendant la Seconde Guerre mondiale.

### Conclusion

William Anderson Black est un exemple de détermination, de compétence et de bravoure. Son service au sein du No. 2 Squadron RAF et son rôle d'instructeur ont marqué la contribution du Canada à la victoire alliée. Il demeure un héros honoré, tant au Canada qu'en France.

### Service actif au sein du No. 2 Squadron RAF

Après son rôle d'instructeur, William Black a été affecté au No. 2 Squadron de la Royal Air Force (RAF), une unité spécialisée dans la reconnaissance et le soutien aérien rapproché. Il y pilotait un avion de chasse North American P-51 Mustang, connu pour ses performances exceptionnelles en vol. Le No. 2 Squadron opérait alors au-dessus de l'Europe occupée.

### Dernière mission et sacrifice

Le 27 juin 1944, lors d'une mission de reconnaissance photographique au-dessus du nord de la France, l'avion Mustang FR902 de William Black a été abattu par la flak allemande (artillerie antiaérienne). Il est mort dans l'accident. Il avait 37 ans. Il est enterré au cimetière de l'Ouest du Mans, dans la Sarthe, en France.





**DIMANCHE 31 AOÛT 2025**  
**ROULLÉE**  
salle des fêtes  
**barbecue ENTRE VOISINS**

Ouverture Mairie déléguée  
mercredi de 13h30 à 17h30  
vendredi de 17h00 à 19h00  
Permanence maire délégué  
vendredi de 17h à 19h  
02 43 97 83 67  
06 08 04 07 97  
mairie.roullee@wanadoo.fr

Chaque année, nous sommes heureux d'offrir aux habitants de Roullée une journée Barbecue. Cette manifestation est le seul moment de l'année pour nous retrouver tous et toutes et beaucoup d'entre nous sont attachés à cette rencontre qui alimente le lien social dans notre commune.

Pensez à vous inscrire avant le 10 août pour faciliter l'organisation et la réussite de cette journée.  
L'association « Gladius Sagonensis », nous présentera de nouveau une démonstration d'un combat médiéval à l'initiative de son président, Ulric d'Osten-Sacken.

**SALLE COMMUNALE**

Week-end résidents	Été	Hiver
hors commune	170	185
	255	270

**GÎTE COMMUNAL**

capacité : 9 personnes

1 nuit	180
week-end	250
semaine	350

**Gîte communal**

Pour héberger vos invités près de la salle des fêtes...  
Pour passer un week-end à la campagne...  
Pour vous ressourcer pendant une semaine...

Capacité : 9 personnes

1 nuit	: 180 euros
week-end	: 250 euros
semaine	: 350 euros

Villeneuve-en-Perseigne



Même si le monument aux morts, de par son histoire, reste attaché à la Grande Guerre, il est devenu le lieu des commémorations et rappelle à chacun le sacrifice de la commune et de la nation, en particulier auprès des jeunes générations. À Roullée comme ailleurs, les habitants sont attachés à leur monument aux morts et à son histoire unique. Leur présence fidèle à chaque date importante le prouve.

**Réunion du Conseil Consultatif**

Dans une ambiance très amicale, Xavier Monthulé a informé les participants des actualités de la commune. L'organisation du barbecue communal était à l'ordre du jour et la date confirmée.



**Une étape à Roullée pour le Moto club de Maresché 72**

Pas moins de 283 motos et 380 casques ont fait une halte à Roullée le 30 mars dernier. Le Moto club de Maresché 72 avait organisé une balade moto au profit de l'association les « P'tits Doudous d'Alienor ». Cette association a pour but d'améliorer le vécu des enfants nécessitant une

intervention chirurgicale au centre hospitalier du Mans. Grâce à cette journée, l'association a reçu la somme de 2000 euros qui participera à rendre leur séjour à l'hôpital plus agréable. Merci à tous les bénévoles de la commune qui ont assuré l'accueil, l'organisation et la sécurité.

